



Code CPF : 149684

Formacode : 22252



Cette formation va vous permettre d'établir les éléments d'études du permis de construire et du projet d'une construction avec l'utilisation de logiciels de CAO/DAO 2D et 3D.

Compétence 1 : Synthétiser et compléter les éléments d'un dossier de Construction

Compétence 2 : Dessiner des plans généraux d'une construction

Compétence 3 : Produire, réunir et coordonner les pièces d'un dossier de permis de construire

Pourquoi faire de la CAO/DAO ?

Pour devenir Technicien CAO/DAO (industriel, bâtiment ou en architecture d'intérieur, etc.), et/ou pouvoir réaliser des plans ou des maquettes numériques à partir des connaissances que vous aurez acquises chez ADPRO Formation et de votre maîtrise des logiciels de CAO-DAO (Conception Assistée par Ordinateur - Dessin Assisté par Ordinateur). Cette formation va vous permettre d'explorer des idées de conception, de visualiser des concepts à l'aide de rendus photo réalistes et de simuler les performances des conceptions dans un contexte réel.

PARTICIPANTS/PRE-REQUIS

Salariés d'entreprise dans le cadre du plan de formation, d'un CIF (congé individuel de formation) ou utilisation des heures CPF (Compte personnel de formation),
Personnes en reconversion professionnelle (CSP ou PSE),
Demandeurs d'emploi ou particuliers.
La connaissance préalable de l'informatique est une obligation et une forte recommandation.
Pour les personnes ne connaissant que peu ou pas un logiciel de traitement de texte ou un tableur, une initiation en amont de la formation s'avère indispensable.
Admission après entretien individuel et test de connaissances.

METHODOLOGIE ET OUTILS

Apports théoriques suivis de mise en pratique sous forme d'exercices ou d'études de cas.
Exercices sur documents professionnels spécifiques.
A chaque début de cours, un ou des supports sont transmis à chaque stagiaire. Cours à l'aide d'un vidéo projecteur.
1 poste informatique par stagiaire. Les exercices sont effectués avec un échange oral durant le cours. Une attention particulière est consacrée pour chaque stagiaire afin de vérifier que le groupe reste homogène et soudé.
Méthode participative et active avec alternance d'entraînements concrets sur des cas vécus par les participants. Evaluation en fin de module.

MOYENS ET METHODES D'EVALUATION

Test d'entrée en formation à l'écrit et à l'oral
Tests de progression réguliers à l'issue de chaque journée de formation
Evaluation continue des acquis au travers d'exercices écrits et oraux. Un échange oral est proposé aux stagiaires durant le cours.



A noter :

A partir d'un dossier d'avant-projet comprenant des plans sommaires, un descriptif sommaire, un plan de repérage du terrain (avec cotes altimétriques et repérage des points particuliers), des renseignements sur l'environnement, le candidat devra représenter le projet sur la base de plans au 1/50ème (plans d'ensemble, plans de niveaux, façades, coupes, détails) à la main ou à l'aide de l'outil informatique.

Votre conseillère formation sur Marseille

Madame Dalila DOUHOU

☎ 04.86.01.20.54

84 Bd de la corderie

13007 MARSEILLE

dalila.douhou@adproformation.com

PROGRAMME

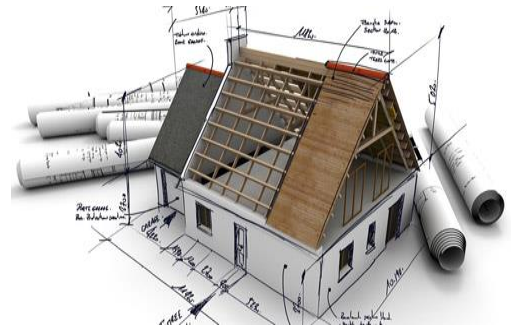
Nombre de participants	Coût horaire	Nombre d'heures/jour
Maximum 10 participants*	Demandeur d'emploi : 25 €/heure Net de taxe** Salariés nous consulter	7 heures en présentiel
Horaires	Heures/semaine	Parcours de 20 jours
9H-12H30 - 13H30-17H00	35 heures	140 heures

* Le stage sera ouvert sous condition d'inscription de 3 participants minimum

** Ce tarif prend en compte le coût de la certification Autodesk Certiport sur Autocad.

ETABLIR LES ELEMENTS D'ETUDES DU PERMIS DE CONSTRUIRE ET DU PROJET D'UNE CONSTRUCTION

Analyse du dossier technique
Plans de détail et généraux
Dessins manuels à l'aide d'un logiciel de DAO
Relevé du terrain
Conformité du programme à l'ensemble des critères
Contraintes réglementaires
Appréciation du projet dans toutes ses composantes
Dessins, sur des plans, des équipements techniques
Conformité du programme aux contraintes réglementaires.



A partir d'un dossier d'avant-projet, le technicien réalise les documents graphiques d'un dossier de conception générale (plans, façades et coupes au 1/50ème, schémas fonctionnels...) et établit les documents nécessaires à la demande de permis de construire (plans, formulaires, relevé de l'existant...). Le technicien d'études prend connaissance des pièces du dossier de l'avant-projet. Il collecte les informations concernant l'environnement de la construction. Il fait les relevés topographiques de l'existant puis adapte le projet à son environnement. Il dessine, manuellement ou avec l'informatique, les différents plans d'ensemble, les différentes façades et coupes, schémas des réseaux. Il réalise le volet paysagé et dessine les plans de situation et de masse. Il s'assure de la cohérence entre les différents éléments. Il renseigne ensuite le formulaire de demande de permis de construire et s'assure de l'état complet du dossier. Par la suite, il réalisera les modifications nécessaires de ces documents s'il y a lieu. Le contrôle de la conformité des différents plans entre eux nécessite généralement de travailler sur l'ensemble des différents documents et de les faire avancer tous ensemble. La référence aux notices et réglementations techniques est permanente. La connaissance des modes opératoires de construction des ouvrages facilite la réalisation de l'activité. Les contraintes de respect de dates imposent parfois de travailler dans des délais courts

LOGICIELS UTILISES

AUTOCAD 2D & 3D Base et Perfectionnement

Réaliser des plans 2D, avec cotations
Imprimer et éditer des plans
Gérer les échelles de dessin
Maîtriser les outils et les techniques pour la création, l'annotation, et l'impression de dessins 2D
Gagner en efficacité et vitesse de production
Maîtriser les fonctions 3D du logiciel (nécessite une version complète d'AutoCAD)



REVIT BIM ARCHITECTURE INITIATION

Maîtriser les fonctions 3D du logiciel REVIT acquisition des fonctionnalités de base du logiciel et découverte du logiciel pour une utilisation sur des projets simples de petite ou de taille moyenne



ADPRO FORMATION MARSEILLE-TOULON

84 Boulevard de la Corderie 13007 Marseille – 83 Place de la liberté 83000 Toulon .Version 2 - 12/2017

ATELIER DE REALISATION

Exercices sur PC

Réalisation d'un projet de construction détaillé

EPREUVE DE SYNTHESE

Compétences évaluées Durée 4 heures :

Synthétiser et compléter les éléments d'un dossier de construction
Produire, réunir et coordonner les pièces d'un dossier de permis de construire
Dessiner des plans généraux d'une construction



Exemple :

A partir d'un dossier d'avant-projet comprenant des plans sommaires, un descriptif sommaire, un plan de repérage du terrain (avec cotes altimétriques et repérage des points particuliers), des renseignements sur l'environnement, le candidat devra représenter le projet sur la base de plans au 1/50ème (plans d'ensemble, plans de niveaux, façades, coupes, détails) à la main ou à l'aide de l'outil informatique.

ADPRO Formation est centre certifié Autodesk.

Certification AUTOCAD :

Objectifs : Les certifications Autodesk constituent une validation fiable de vos compétences et connaissances et sont susceptibles d'accélérer votre développement professionnel, d'optimiser votre productivité et d'affirmer votre crédibilité et celle de votre employeur.

Principaux avantages :

Obtenez une accréditation reconnue qui valide votre niveau de compétence
Utilisez le logo Certifié Autodesk
Affichez votre certificat Certifié Autodesk
Placez votre nom dans la base de données des professionnels certifiés Autodesk

Prérequis: avoir des connaissances de base à l'écrit de langue anglaise.

Conditions d'examen : L'examen se déroule en présence d'un formateur

Procédure candidat/durée du test :

Le candidat dispose de 50 minutes pour répondre aux 40 questions. Le test se déroule sur une plateforme internet. Les tests ne se déroulant pas dans votre langue natale, vous avez la possibilité de faire une demande de prolongation de la durée de l'examen (généralement le double) Le score à atteindre est de **700 points** pour valider le certificat. Les questions et les exercices portent sur les versions 2015. Prochainement les tests nécessiteront l'utilisation des logiciels en temps réel pendant la durée de l'examen, ils concerneront alors les versions 2016. Les tests ACP nécessitent l'utilisation des logiciels en temps réel pendant la durée de l'examen, ils concernent actuellement les versions 2016 mais ils ne sont pas millésimés et sont valables **pour une durée de trois ans** à partir de la date d'obtention du certificat.

Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue de votre formation ADPRO FORMATION